

Benjamin Fagard / Alexandru Mardale

Systèmes prépositionnels des langues romanes : la notion de partie du discours en diachronie

1. Introduction

Nous présentons ici une typologie des systèmes prépositionnels des langues romanes, montrant dans quelle mesure elles ont utilisé des unités lexicales de même nature et organisées selon les mêmes catégories pour construire des systèmes linguistiques différents. Dans une première partie, nous proposerons une définition préliminaire de la *préposition* comme classe de mots, et nous introduirons la notion de *catégories prépositionnelles* ou *types prépositionnels*. Nous montrerons à ce propos que la notion de catégorie prépositionnelle est fragile, et combien sa définition amène à poser des limites parfois artificielles, dont nous ne pouvons pourtant faire l'économie dans un premier temps. Dans une seconde partie, nous présenterons les paradigmes prépositionnels des langues romanes, en indiquant les caractéristiques propres et en donnant des illustrations de chaque type prépositionnel. Nous montrerons ensuite, dans une troisième partie, que l'apparente uniformité des systèmes prépositionnels romans présente de nombreuses exceptions, au point qu'il devient inévitable de reconsidérer cette hypothèse de départ. Nous verrons ainsi que la répartition des éléments prépositionnels dans les différentes catégories définies en première partie varie sensiblement d'une langue à l'autre, jusqu'à constituer des systèmes prépositionnels différents. Dans la quatrième et dernière partie, nous présenterons un modèle évolutif et typologique des systèmes prépositionnels, du latin aux langues romanes, permettant d'expliquer la différenciation progressive des langues romanes, du français resté essentiellement synthétique à l'espagnol qui a développé bien davantage l'analyticité du système, répartissant les fonctions sémantique et syntaxique entre adverbes locatifs et prépositions fonctionnelles, respectivement.

2. Catégories prépositionnelles des langues romanes

2.1. La préposition, une classe de mots?

Comme toute partie du discours, les prépositions peuvent se définir selon des critères de natures variées. Nous en avons retenu deux, qui nous semblent les plus pertinents : leur rôle

2 Índice general

ou fonction dans le discours et leur place par rapport à l'item lexical avec lequel elles se combinent. Les grammaires antiques appliquent plutôt le premier critère et définissent les prépositions conjointement avec les conjonctions, comme des outils grammaticaux qui *relient* certaines parties du discours. L'étiquette *préposition* est liée au second critère cité, c'est-à-dire à leur placement vis-à-vis du terme qu'elles régissent, qui est généralement devant ce dernier. Ceci n'est cependant pas l'unique possibilité de placement, puisqu'il existe des langues dans lesquelles elles peuvent se placer derrière leur régime ou les entourer, d'où les étiquettes *adposition*, *postposition*, et *circumposition* (Creissels 1995, Cuyckens 1991, Lazard 1994). C'est pourquoi on peut raisonnablement soutenir que le trait principal des prépositions n'est pas d'être devant, après ou à l'intérieur d'un certain terme ou syntagme, mais plus généralement *de le régir* et de se combiner avec lui. Nous avons cependant conservé dans cet article l'étiquette *préposition*, qui nous paraît la plus adaptée pour les langues romanes. Dans une conception syntaxique plus moderne, les prépositions se définissent selon un critère unitaire s'appliquant à toutes les parties du discours, plus précisément comme une tête pouvant se combiner avec des compléments de diverses natures pour donner naissance à un syntagme. La fonction de la préposition est donc de gouverner son complément ; *elle détermine le cas de l'item ou du syntagme en fonction de complément*, qui est le plus souvent un nom ou un pronom. Du point de vue sémantique, les prépositions sont le plus souvent porteuses de sens, leur rôle étant de préciser la nature circonstancielle de la relation syntaxique qui s'établit entre elles et leurs compléments.

Nous retiendrons pour la présente étude une définition minimale de la préposition comme *morphème invariable qui s'antépose à un élément X et dont l'apparition est liée à l'insertion de X dans une construction de rang supérieur, quelle que soit la nature précise de cette dernière, syntagme ou phrase entière*. En d'autres termes, *la préposition est un morphème (plus ou moins) grammatical ayant pour fonction de mettre en relation un élément Y (de la phrase) et un autre élément X*, ce dernier étant subordonné au premier. Cette fonction syntaxique est le plus souvent assortie d'une fonction sémantique qui consiste généralement à préciser les circonstances (locatives, temporelles, etc.) dans lesquelles la relation syntaxique s'établit. Pour une même préposition, la fonction sémantique peut être très variable, étant donné d'une part que les prépositions sont polysémiques, d'autre part que leur sens dépend en partie du contexte. Cette définition ne s'applique pourtant pas de la même manière à tous les éléments que nous appellerons *prépositions*. Ainsi les prépositions ont-elles dans certains cas un emploi exclusivement syntaxique, leur seule fonction étant la mise en relation de X et Y, sans qu'on puisse nettement déterminer une fonction sémantique. Dans d'autres cas, au contraire, la fonction sémantique est très explicite et univoque. Cette différence entre prépositions qui remplissent une double fonction (syntaxique et sémantique) et prépositions qui n'en remplissent qu'une (à savoir la fonction syntaxique) a d'ailleurs été mise en évidence depuis longtemps (Cadiot 1997, Gougenheim 1959, Spang-Hanssen 1963) et elle constitue l'un des critères de distinction entre ce qu'on appelle *prépositions lexicales, pleines* ou *à sémantisme fort* et *prépositions fonctionnelles, grammaticalisées, vides* (Gougenheim), *abstraites* (Cadiot), *incolores* (Spang-Hanssen) ou *à sémantisme faible*. Cette dichotomie sera discutée dans la section ci-dessous.

2.2 Classes prépositionnelles : critères distinctifs

Nous distinguons ici, outre les prépositions *fonctionnelles* et *lexicales*, des *syntagmes à fonctionnement prépositionnel* : ce sont les locutions prépositionnelles, constituées de plusieurs unités distinctes et autonomes. Nous nous attacherons à justifier cette double distinction, de différents points de vue : sémantique, morpho-phonologique, syntaxique.

2.2.1 critère sémantique

Le point de départ de la distinction entre prépositions fonctionnelles et lexicales est leur différence de contenu sémantique. En effet, les prépositions fonctionnelles ont un sens réduit ; le fait qu'elles peuvent conserver des emplois à sens plein se justifie par le phénomène de *layering* (Hopper 1991, Hopper / Traugott 1993), typique de la grammaticalisation. Par contraste, les prépositions lexicales, quant à elles, ont toujours un sens plein. Ainsi du sens de la préposition *segons* dans *el projectil es mou segons una trajectòria parabòlica* (c)¹ « le projectile se déplace selon une trajectoire parabolique », ou encore de *malgrat* dans l'exemple *Hi han anat malgrat en Pere* (o) « ils y sont allés malgré Pierre » : dans ces deux cas, le sens de la préposition est clairement « plein », complexe, tangible. C'est d'autant plus perceptible si l'on oppose ces exemples à l'emploi de prépositions fonctionnelles, du type *c'est un dur à cuire*. En conséquence, les prépositions fonctionnelles sont nettement plus polyvalentes ; on voit par exemple que (p) *em* peut, selon le contexte, indiquer le lieu (*em casa* « à la maison »), le temps (*em Julho* « en juillet », *em poucas horas* « en quelques heures »), le moyen ou la manière (*em silêncio* « en silence », *em dinheiro* « en comptant »), l'état (*em lágrimas* « en larmes »), la proportion (*três em cinco* « trois sur cinq »), ou la matière (*anel em ouro* « anneau en or »).

2.2.2 morpho-phonologie

Un argument confirmant l'existence de deux classes de prépositions est que la désémantisation est en général accompagnée d'autres phénomènes. Par exemple, aux niveaux phonétique et morphologique, on constate que la javellisation sémantique est accompagnée de réduction, et de fusion. La réduction est systématique : les prépositions fonctionnelles sont toujours constituées d'un nombre de phonèmes très limité, ce qui n'est pas toujours le cas des prépositions lexicales : comparez (f) *à* ou *de* à *dans*, *dessus*, *par rapport à*, *au sein de*. La fusion est également très fréquente : dans les langues romanes, les prépositions fonctionnelles se contractent avec les déterminants² : (p) *ao*, *do*, *pelo* ; (e) *al*, *del* ; (f) *du*, *au* ; (o) *al*, *del* ; (c) *al*, *del*, *pel* ; (i) *al*, *del*, *nel*. D'autre part, elles entrent régulièrement dans la constitution d'autres prépositions et d'adverbes, ainsi que dans la constitution des locutions prépositionnelles. On a ainsi pour le français *de* dans *dedans*,

¹ Nous adoptons les notations suivantes : c(atalan), e(spagnol), f(rançais), i(talien), l(atin) v(ulgaire) ou c(lassique), o(ccitan), p(ortugais), r(oumain) ; a(ncien).

² Au moins l'article défini masculin singulier, et à l'exception du roumain, qui possède un article défini postposé au nom.

4 Índice general

depuis, à dans après, avant, en dans (af) enmi, pour les prépositions ; pour les locutions prépositionnelles : par rapport à, en vue de, vis-à-vis de, etc. Pour le roumain, on voit de dans din, dintre, p(r)e dans printre, a dans acasă, alene.

2.2.3 syntaxe

Un autre argument est celui de la syntaxe : dans la plupart de leurs emplois, les prépositions fonctionnelles ne peuvent pas alterner avec d'autres prépositions. En français, *j'ai donné une lettre au facteur* ne peut alterner avec *j'ai donné une lettre *pour/vers/sans le facteur* ; l'alternance est possible à la limite pour la première variante (*pour*), mais avec un changement non seulement de sens mais encore de construction, puisqu'il y a alors introduction d'un argument supplémentaire du verbe. Inversement, les prépositions lexicales peuvent toujours alterner avec d'autres : *il a parlé pendant le film* peut très bien alterner, avec une variation de sens minimale, avec *il a parlé durant le film/tout au long/au cours du film*. Cette différence entre les deux types est liée au fait que les prépositions fonctionnelles introduisent généralement des compléments (donc obligatoires), tandis que les prépositions lexicales introduisent plus souvent des modificateurs (ou *ajouts*, facultatifs). Les propriétés principales des prépositions fonctionnelles et lexicales sont résumées dans le tableau suivant :

Type de préposition		fonctionnelle	lexicale
sémantique		sens réduit	sens plein
phonétique	gabarit	nombre de phonèmes restreint	taille indéterminée
	axe syntagmatique	contraction avec l'article (au moins défini)	pas de contraction avec l'article défini
syntaxe	type de complément	introduit des compléments (obligatoires)	introduit de modificateurs (facultatifs)
	axe paradigmaticque	pas de variation paradigmaticque	variation paradigmaticque toujours possible

Il va de soi, cependant, que *la limite entre les deux catégories n'est pas nette*. De la même manière qu'une unité lexicale peut être à la fois préposition et adverbe, ou préposition et conjonction, certaines prépositions sont à la limite entre le *lexical* et le *fonctionnel*, comme nous le verrons dans les sections suivantes.

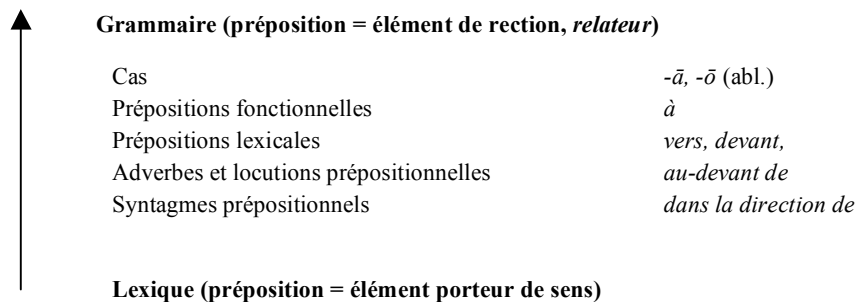
2.3. Axe de grammaticalisation

La distinction entre prépositions fonctionnelles et prépositions lexicales est *en diachronie* le résultat de la grammaticalisation plus poussée d'un sous-ensemble des prépositions lexicales, qui deviennent ainsi progressivement fonctionnelles. La grammaticalisation des prépositions se fait donc en plusieurs temps :

(1) Adverbe / Substantif / Verbe > (2) préposition (lexicale) > (3) préposition (fonctionnelle)

Nous désignons ici par le terme de *grammaticalisation* deux phénomènes proches mais non identiques : le passage du lexique à la grammaire (de 1 à 2), et la poursuite de ce mouvement par une perte sémantique et l'acquisition d'emplois plus syntaxiques, moins autonomes (de 2 à 3). C'est là une position largement admise par les théoriciens de la grammaticalisation, à ceci près que la plupart d'entre eux considèrent ces phénomènes comme deux étapes de la grammaticalisation. En revanche, nous considérons qu'il s'agit plutôt de deux grammaticalisations que de deux étapes d'une même grammaticalisation, dans la mesure où ils peuvent être séparés par plusieurs siècles. Quoi qu'il en soit, la distinction entre prépositions fonctionnelles et lexicales s'intègre dans un *continuum* plus large, qui s'étale des syntagmes prépositionnels (aucun figement) aux cas (figement complet, morphèmes purement grammaticaux), passant ainsi graduellement du lexique (combinaison libre) à la grammaire (combinaison imposée, fixe). On peut représenter comme suit ce continuum :

Continuum lexique – grammaire et place des prépositions lexicales et fonctionnelles.



3. Prépositions des langues romanes : paradigmes

Nous présentons dans cette section une classification des prépositions des langues romanes modernes d'après les critères exposés ci-dessus. Nous avons ainsi pu déterminer l'existence, pour chaque langue romane considérée, de prépositions correspondant aux différentes catégories définies.

3.1. les prépositions fonctionnelles

Elles sont présentes dans toutes les langues romanes considérées. Leur nombre varie légèrement, et elles ne sont pas toujours issues des mêmes étymons. Cette catégorie présente cependant une variabilité assez faible, qu'il s'agisse de leur nombre, de leur origine ou de leur fonctionnement. Ainsi, elles sont toujours très peu nombreuses (cinq au maximum) ; la quasi-totalité est issue des prépositions latines *de*, *in*, *ad* et *ex* ; leurs fonctions sont, par définition, très proches.

Nous avons ainsi repéré les prépositions fonctionnelles suivantes :

6 Índice general

étymon	français	espagnol	italien	portugais	catalan	occitan	roumain
AD	à	a	a	a	a	a	a
DE	de	de	di	de	de	de	de
DE AB			da			da (niçois)	
IN	en	en	in	em	en	en	în
PER	par	per			per	pèr	pe
PRO	pour	por		por			
ILLAC AD							la

3.2. les prépositions lexicales

Elles sont également présentes dans toutes les langues romanes. Leur variabilité est cependant nettement plus importante, de divers points de vue. Ainsi, leur nombre est variable d'une langue romane à l'autre (mais elles sont toujours plusieurs dizaines), certaines langues romanes privilégiant d'autres modes de mise en relation des éléments nominaux du discours, comme l'association d'un adverbe et d'une préposition fonctionnelle, que nous traiterons plus bas. Leur origine est également assez variable, les prépositions lexicales du latin classique et vulgaire ayant été en partie remplacées par des morphèmes grammaticalisés pendant la période romane, donc de manière indépendante dans chaque langue romane. Ces différences sont accentuées par la diversité des modes de renouvellement du stock prépositionnel. Parmi ces modes se trouvent la préfixation d'une préposition existante : *post* > (f) *depuis*, *despuis*, (e) *depués*, *después*, (p) *depois*, (i) *dopo* (avec influence de APUD) ; ou la grammaticalisation de divers types d'unités lexicales. Celles-ci peuvent être des participes présents ou passés : (f, o, c) *durant*, (i, e, p) *durante*, (f) *excepté* ; des adverbes : (c, o) *sotz*, (i) *sotto* ; des substantifs : (f) *amont*, *contremont*, *côté*, *question*, (e) *cabe*, (i) *fuori* (*fuori città*), *senza* (ABSENTIA), (f) *malgré*, (i) *malgrado*, (c, o) *malgrat* ; des adjectifs : (e) *bajo* ; ou même des syntagmes, souvent *substantif + préposition fonctionnelle* > *préposition lexicale* : (e) *faze a* > *hacia*, mais aussi d'autres constructions : (e) *junto a* > *junta*, (i) *invece di*, (c) *d'ençà de*.

D'autre part, même lorsqu'une préposition latine est remplacée dans plusieurs langues par grammaticalisation, cette grammaticalisation peut se révéler différente d'une langue à l'autre, accroissant ainsi les différences de paradigme. Par exemple, la préposition PRAETER, alternant dès le latin avec d'autres constructions (SALVŌ EŌ, etc.), a été remplacée dans les langues romanes par des racines de sens très divers : EXCIPERE pour (f) *excepté*, (i) *eccetto*, (p) *excepto*, *salvus* pour (f) *sauf*, (o) *salv*, (c) *salvat* et *salvant*, (i) et (p) *salvo*, etc. ; FORAS « portes, aux portes de » pour (p) *fora*, (e) *fuera de*, TRAHĒRE pour (i) *tranne*, et (c) *tret* (*de*), etc. Les mêmes racines se retrouvent dans plusieurs langues, mais la construction retenue dans la plupart des emplois n'est pas nécessairement la même.

Par définition, leur fonctionnement syntaxique est semblable. On peut noter cependant certaines possibilités d'alternance du même morphème, employé dans des constructions tantôt véritablement prépositionnelles, tantôt plus proches de la locution (*adverbes locatifs*), qui se retrouvent plus particulièrement dans certaines langues, comme l'italien ou le catalan : (c) *fou una desgràcia damunt l'altra* « ce fut catastrophe sur catastrophe » mais *per damunt de tot* « par-dessus tout », (i) *sotto la macchina* ou *sotto alla macchina* « sous la voiture ». On notera également la différence de comportement des prépositions du

roumain, qui *commandent le cas* du substantif régi. Voici quelques exemples de prépositions fonctionnelles :

portugais	espagnol	catalan	français	occitan	italien	roumain
após, até, cerca	bajo, con, contra	amb, arrera, cerca	avec, chez, comme	amé, cap, contra	circa, come, dopo	lîngă, sub, spre

3.3. locutions prépositionnelles

Les locutions présentent davantage de variation interlinguistique que les prépositions monomorphémiques, entre autres raisons parce qu'elles présentent une bien plus grande variété dans leur degré de figement. Il y a lieu selon nous de distinguer, au sein des locutions prépositionnelles, un type particulier, celui des adverbess locatifs. Nous verrons ensuite les autres locutions prépositionnelles.

3.3.1 adverbess locatifs

Certains adverbess des langues romanes, pour la plupart locatifs (d'où la dénomination du type choisie ici), ont un fonctionnement assez particulier : ils peuvent apparaître en emploi intransitif (ou *absolu*), adverbial, donc sans complément, comme (e) *La Cumbre Mundial sobre la Alimentación: cinco años **después**, confirma el compromiso de reducir el hambre* ; ou bien en emploi transitif, prépositionnel, donc avec un complément, comme (e) *ayudando a los niños **después de** una catastrofe*. Leur sémantisme est le même dans les deux constructions ; la seule différence est que, dans la deuxième, ils se combinent avec une préposition *fonctionnelle*, qui joue un rôle de *relateur*, tandis que l'adverbe apporte son sens à la construction. Ce type de construction est plus ou moins fréquent d'une langue romane à l'autre, certaines langues romanes privilégiant d'autres types d'alternance, en particulier entre *préposition lexicale* et *adverbe locatif* et non entre *adverbe et préposition fonctionnelle* et *adverbe seul*. On opposera ainsi le français *sous* (préposition) / *dessous* (adverbe) à l'espagnol *antes de* (adverbe + préposition fonctionnelle) / *antes* (adverbe). Comme pour les prépositions lexicales, le même sens peut être exprimé par des racines très différentes d'une langue à l'autre : on opposera ainsi (e) *en cima de*, (ea) *en riba de* à (f) *en amont de*. Voici quelques exemples d'adverbess locatifs :

portugais	espagnol	catalan	français	occitan	italien	roumain
abaixo de, acerca de, acima de	encima de, debajo de, delante de	arran de, prop de, lluny de	au-dessus de, en- dehors de	deprop de, per desotz	accanto a, addosso a, attorno a	dedesubt(ul), înainte de, înăpoi(a)

3.3.2. autres locutions

Les langues romanes possèdent, outre les prépositions fonctionnelles, les prépositions lexicales et les adverbess locatifs, de nombreuses locutions prépositionnelles. Il n'est pas question ici d'en proposer une analyse détaillée, encore moins d'en fournir une liste ; en

8 Índice general

effet, leur diversité et leur nombre sont tels qu'elles demandent une étude propre³. Nous proposons cependant un classement préliminaire et une typologie sommaire de ces locutions, qui nous permettront de montrer que toutes les langues romanes présentent les mêmes types de locutions prépositionnelles, avec une variante supplémentaire pour le roumain, liée au fait que ce dernier a conservé jusqu'à aujourd'hui un reste de système casuel. Les locutions prépositionnelles s'articulent pour la plupart autour d'un noyau qui peut être de divers types, substantif : (f) *à cause de*, (i) *a causa di*, adverbe – adverbes locatifs principalement : (e) *por debajo de*, verbe à l'infinitif : (e) *a pesar de*, verbe au participe : (c) *no obstant*, etc. La plupart du temps, comme on le voit dans ces exemples, ce noyau est entouré de prépositions fonctionnelles. Lorsque le noyau est un substantif, la locution peut comprendre un déterminant, ou non : (f) *au regard de* et *par rapport à*. Lorsque le noyau est un adverbe, il peut être substantivé ou non : (f) *au-dessous de* et *en-dessous de*. D'autre part, le degré de figement de ces locutions est très variable, ce qui rend leur identification délicate. Il est très difficile, en particulier, de distinguer nettement la séparation entre *syntagme* et *locution*. Voici quelques exemples de locutions :

portugais	espagnol	catalan	français	occitan	italien	roumain
a despeito de, a fim de, de, de redor de	a camino de, a través de, de, de acuerdo con	a base de, a causa de, a desgrat de	à cause de, à côté de, à défaut de	a través, per desotz, à coustat de	a malgrado di, a causa di, a confronto di	cu condiția, în curs de, cu privire la

Ainsi, en ce qui concerne les systèmes prépositionnels, les langues romanes sont très proches les unes des autres, à première vue. D'abord, une proportion importante des unités lexicales appartenant à la catégorie *préposition* se retrouve d'une langue romane à l'autre, parce qu'une bonne partie des prépositions sont issues du latin. De plus, les éléments nouveaux, créés plus tardivement par grammaticalisation, ne présentent pas non plus beaucoup de variation interlinguistique, parce qu'ils sont le produit des mêmes phénomènes, comme nous l'avons vu. Mais le plus intéressant est la proximité *structurelle* des systèmes : on retrouve en effet *les mêmes types prépositionnels dans l'ensemble des langues romanes*, avec prépositions fonctionnelles, prépositions lexicales, locutions prépositionnelles, et une répartition similaire entre le nombre de prépositions fonctionnelles et les autres constructions. Cependant, on peut remarquer un point de divergence important : *la différence de répartition entre prépositions lexicales et locutions prépositionnelles*. Ainsi, certaines langues romanes comme le français ont un nombre de prépositions lexicales bien plus important que d'autres, comme l'espagnol et le portugais, qui recourent plus fréquemment aux locutions prépositionnelles, et en particulier aux adverbes locatifs. Enfin, le roumain est un cas à part, étant donné qu'il a conservé des restes de système casuel, ce qui rend le recours aux prépositions fonctionnelles légèrement différent dans cette langue, où il y a concurrence entre les morphèmes casuels et certaines prépositions, par exemple *la* pour le datif ; on notera cependant que les constructions avec

³ C'est l'objet d'un projet de recherche récemment soumis à l'Institut de la Langue Française, visant à étudier un certain nombre de constructions (dont les locutions prépositionnelles) du point de vue de l'évolution des classes de mots en diachronie.

prépositions fonctionnelles sont parfois senties comme non littéraires. Nous revenons sur ces divergences dans la section suivante.

4. Divergences dans les langues modernes

Nous présentons dans cette section les principaux types de divergence existant entre les différents systèmes prépositionnels romans. Nous montrons ensuite les particularités propres aux diverses langues, afin de montrer que les divergences s'organisent en aires linguistiques : ibéro-roman, gallo-roman, italo-roman.

Les divergences des systèmes prépositionnels romans sont de plusieurs types : sémantique, morphologique, syntaxique, paradigmatique. Les divergences sémantiques sont liées en particulier à une distribution différente des emplois entre les prépositions. Par exemple, pour les trois prépositions fonctionnelles les plus fréquentes, issues des étymons IN, DE et AB (ou AB), on trouve des emplois très proches d'une langue à l'autre, mais avec une distribution différente, comme l'illustrent les exemples suivants : (i) *di chi è questa chiave* comparé à (f) *à qui est cette clé*, ou encore (o) *la chata de la como d'or* comparé à (f) *la fille aux cheveux d'or*. Les divergences morphologiques sont liées principalement à l'alternance, d'une langue à l'autre, entre prépositions lexicales et locutions prépositionnelles : (f) *sous la table*, (c) *sota la taula* comparés à (e) *debajo de la mesa* et à (i) *sotto (al-) la tavola*. Les divergences syntaxiques sont liées à la présence ou à l'absence de prépositions fonctionnelles dans certaines constructions : (f) *en mettant* comparé à (i) *mettendo*, (e) *busco a María* comparé à (r) *o caut pe Maria* et (f) *je cherche Marie*. On notera en particulier l'emploi de prépositions fonctionnelles pour l'objet « direct », fréquent en espagnol et portugais, mais qu'on retrouve aussi sporadiquement dans les autres langues romanes (en napolitain : Fiorentino 2003, et même en français parlé : Blanche-Benveniste 2000), ou encore l'emploi de *di* pour introduire les pronoms personnels en italien, après certaines prépositions lexicales (*verso di lui*). Enfin, les divergences paradigmatiques sont liées au renouvellement du stock prépositionnel, auquel nous avons fait allusion plus haut. On comparera ainsi, pour l'évolution de la préposition latine SINE, les continueurs simples (e) *sin* et (p) *sem* aux continueurs suffixés en -s (f) *sans*, (c) *sens(e)* et (o) *séns* mais surtout aux *remplaçants* (i) *senza* < ABSENTIA, (r) *fãrã* < FORAS. De même, pour l'évolution de la préposition latine CUM, on comparera les continueurs (e et i) *con*, (p) *com*, (r) *cu* avec les prépositions issues de APUD (o, c) *ab*, *am* ainsi que (f) *avec* (avec renforcement en APUD HOCQUE).

On peut tenter de définir, à partir des ressemblances et divergences aperçues au sein des systèmes prépositionnels romans, divers sous-groupes de langues romanes. Sans surprise, les sous-groupes ainsi définis correspondent plus ou moins aux regroupement traditionnels (Bec 1970). Il va de soi cependant que ces regroupements n'ont rien d'absolu.

10 Índice general

4.1. Ibéro-roman

On a ainsi en premier lieu un groupe ibéro-roman, constitué du portugais et de l'espagnol. La particularité principale de ce sous-groupe est de comporter *moins de prépositions lexicales* que les autres langues romanes, et par conséquent un emploi plus fréquent des *locutions prépositionnelles*, et donc des prépositions fonctionnelles qui y apparaissent. Elles ont donc une plus grande *tendance à l'analytisme*, puisqu'elles distribuent plus souvent les deux fonctions des prépositions entre racine *sémantique* (adverbe) et unité *grammaticale* (préposition fonctionnelle), ce que l'on peut schématiser comme suit : [Adverbe locatif]_{sémantique} + [préposition fonctionnelle]_{syntaxe}. Leur proximité est également paradigmatique : on trouve un certain nombre de prépositions propres au groupe ibéro-roman, qu'elles soient issues d'emprunts à l'arabe (ainsi de HATTA (a) > *hasta* (e) / *até* (p)) ou de grammaticalisations ibériques : (lv) BASSIUS > (e) *bajo* et (p) *abaixo de* – on notera ici que BASSIUS se trouve ailleurs, mais pas comme préposition. Finalement, les principales différences entre les systèmes prépositionnels portugais et espagnol sont liées à des innovations propres à une des deux langues, ainsi de *hacia* (e), ou bien aux différences phonétiques entre deux prépositions issues du même étymon, ainsi de *hasta* et *até*, ou bien de *bajo* et *abaixo*.

4.2. Gallo-roman

L'unité du sous-groupe gallo-roman est moins forte que celle du précédent. Les trois langues qui le constituent – français, occitan et catalan – ont cependant des caractéristiques communes importantes, tant sur le plan structurel que sur le plan paradigmatique. Ainsi, leur trait commun est d'avoir des prépositions lexicales nombreuses et peu d'adverbes locatifs, étant en cela opposées à l'ibéro-roman. On comparera à ce sujet l'expression de l'infériorité dans les diverses langues considérées : (e) *abajo de*, *debajo de*, *bajo* et (p) *abaixo de*, *por baixo de* mais (f) *sous*, *en-dessous de*, (o) *soz*, *desotz*, *per desotz*, *jos*, *dejos* et (c) *sots*. Elles sont proches également par leur paradigme, en vertu d'innovations communes comme MONS, VALLIS > (af) *amont*, *aval*, (c, o) *damunt*, *davall* ou (f) *touchant*, (c, o) *tocant* (a), de conservatismes communs comme APUD > (f) *avec*, (c, o) *am*, *ab*, ou encore de suffixations communes comme SINE + S > (f) *sans*, (o) *séns(o)*, (c) *sens(e)*. Malgré ces similitudes, les trois langues considérées ici présentent également des différences importantes. En effet, le catalan possède une sous-classe de prépositions lexicales qui semblent en voie de devenir des adverbes locatifs : ainsi de *davall* _{lit.} qui tend à être remplacé par *davall de* _{pop.}, ce qui le rapproche structurellement du groupe ibéro-roman. Le propre de l'occitan est de présenter une bien plus grande variabilité que les autres langues romanes, ceci pour des raisons non linguistiques mais historiques : il faudrait, pour présenter une analyse satisfaisante des faits linguistiques de l'occitan, prendre en considération tous les dialectes. Enfin, le français présente de nombreuses innovations propres, dès la langue ancienne avec *chez*, *selon*, *coste*, *lez*, *pendant* mais encore en français moderne avec l'apparition récente des prépositions *question*, *côté*, *niveau* (Marchello-Nizia 1999).

4.3. Italo-roman

Le sous-groupe italo-roman est le moins homogène, et il n'est pas évident qu'il soit réellement intéressant d'un point de vue typologique de regrouper l'italien – ou plutôt les dialectes italiens – et le roumain. Ces deux langues présentent cependant des caractéristiques communes au niveau paradigmatique, comme les prépositions (i) *lungo* et (r) *lîngă*, ainsi qu'au niveau structurel avec l'existence de prépositions lexicales relativement nombreuses – plus qu'en ibéro-roman et moins qu'en gallo-roman. Elles présentent également des caractéristiques propres : pour l'italien, la présence de variantes pour une même racine entre préposition lexicale et locution prépositionnelle, comme dans l'exemple suivant : (i) *è andato sotto (al)la macchina*. La plupart de ces variantes sont liées à différents niveaux de langue ou à des variations dialectales, sans que le niveau soutenu soit associé systématiquement avec la présence ou l'absence de la préposition fonctionnelle. L'italien présente également des innovations propres : SINE → ABSENTIA > *senza*, *de + ab* > *da*, *tranne*, *tramite*. Le roumain a lui aussi des caractéristiques propres, dont la plus importante est bien sûr la conservation d'un système casuel partiel, qui entraîne une concurrence entre formes nominales synthétiques et analytiques : *dau copiilor*_{LITT.} vs. *dau la copii*_{POP.}. On trouve également une redondance des marques casuelles : *a cui este cheia* ? Le comportement de l'article après les prépositions est lui aussi particulier ; on a ainsi la possibilité d'avoir une préposition suivie d'un nom « nu » comme dans *sub masă*, ou bien suivie d'un nom lui-même suivi d'un article et d'un modifieur, comme dans *sub masa roșie* ou *sub masa de lemn*. D'autre part, mais c'est là aussi lié à la présence d'un système casuel, la plupart des locutions prépositionnelles présentent une double construction, étant constituées soit d'un substantif avec article, soit d'une préposition fonctionnelle et d'un substantif nu. On opposera ainsi *în afara* à *în afară de*, *la nivelul* à *la nivel de*. Enfin, sur le plan paradigmatique, le roumain contient des emprunts au slave : (ra) *na* « de », ou encore au turc : *bașca* « outre ».

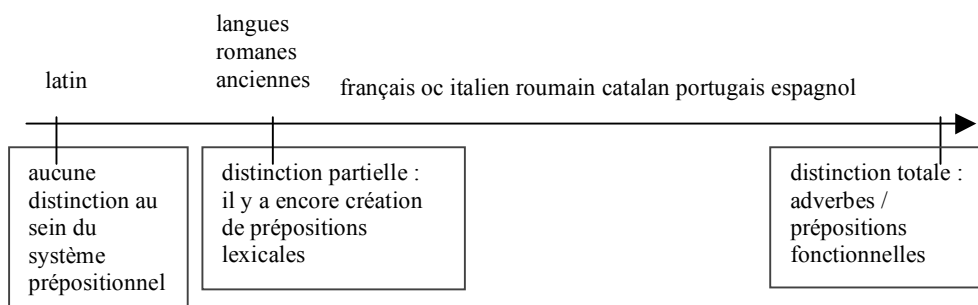
L'analyse des systèmes prépositionnels des langues romanes permet donc de proposer certains regroupements, mais ils n'ont pas tous la même légitimité. On notera en particulier la grande similarité existant entre espagnol et portugais, et la distance séparant l'italien et le roumain.

5. Modélisation

Nous proposons dans cette section une *explication* des phénomènes exposés ci-dessus par des rythmes évolutifs différents sur les mêmes schémas de base. Nous considérons que la formation des systèmes prépositionnels des langues romanes a obéi aux mêmes règles, dont la principale est la tendance à la grammaticalisation d'un groupe restreint d'éléments à partir du latin vulgaire (DE, IN, AD, PER). Elles ont eu dès le latin vulgaire tendance à devenir des marques de cas, se convertissant peu à peu en prépositions *fonctionnelles*. Ce phénomène a entraîné à son tour une distinction entre ces dernières prépositions et les autres, qui sont restées des prépositions lexicales – y compris, sauf dans certains cas comme le roumain

12 Índice general

ILLAC AD > *la*, les prépositions issues de grammaticalisation récente. La différenciation des systèmes prépositionnels romans s'explique par une vitesse différente d'évolution sur ce schéma, les prépositions fonctionnelles de l'espagnol ayant davantage acquis le statut de marque casuelle et donc de *relateur* que celles du français, par exemple. Les prépositions fonctionnelles de l'espagnol et du portugais ont acquis la fonction de relateur à tel point que les prépositions lexicales ont tendance, par contraste, à ne plus sembler capables de remplir cette fonction de relateur : remplacement de *tras* par *tras de* (e), de *até* par *até a* (p). Nous proposons donc le schéma suivant pour l'évolution du système prépositionnel, du latin aux langues romanes :

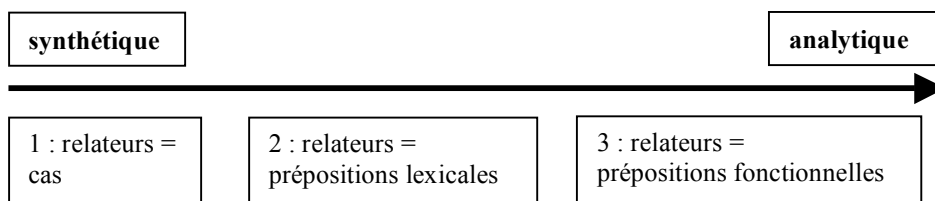


5.1. Différenciation progressive

Il y a eu un figement des prépositions fonctionnelles entre les langues romanes anciennes et modernes. Les nouveaux emplois acquis par ces prépositions sont souvent similaires dans l'ensemble des langues romanes, mais avec une distribution différente : on opposera ainsi (o) *uno chato de la como d'or* à (f) *une fille aux cheveux d'or* (différence de répartition d'origine sémantique), ou encore (e) *tras de* à (f) *derrière* (différence de répartition d'origine morpho-syntaxique). Il y a eu, d'autre part, un renouvellement du paradigme prépositionnel, lié à divers phénomènes : la disparition de prépositions d'origine latine, comme (f) *jouste*, *o* ou (e, p) *so*, *sob* ; les grammaticalisations isolées, comme (f) *pendant* ou (e) *no embargante* ; les préfixations, qui peuvent différer d'une langue à l'autre. En ce qui concerne le paradigme, la part commune baisse avec le temps, comme on le constate à partir de l'exemple de l'espagnol. Ainsi, en espagnol ancien, les prépositions "sur", "derrière" et "sous" sont toutes issues de prépositions latines : *so*, *tras*, *sobre* (de *sub*, *trans* et *super*). Or, dans la langue moderne, *so* a été presque complètement remplacée par *bajo* et *debajo de*, et *tras* n'est plus toujours prépositionnelle, entrant en concurrence avec la construction *tras de* (bien que cet emploi ne soit pas toujours admis dans la *norme*, il est courant). Du point de vue morpho-syntaxique, la différenciation progressive entre les langues romanes est également le résultat d'une progression à divers rythmes vers des niveaux d'analyticité différents : les prépositions lexicales sont remplacées progressivement par des locutions prépositionnelles (adverbe + prépositions fonctionnelles), et ce dans toutes les langues romanes ; mais ce phénomène affecte davantage certaines langues que d'autres. On trouve également des traits spécifiques à chaque langue, ou à plusieurs langues, comme les grammaticalisations isolées dans la langue ancienne : (af) *lez*, *coste*, *pendant* ou moderne : (f) *question*, *côté*, *niveau*. Les différences peuvent également être

morpho-syntaxiques : ainsi, l'espagnol et le portugais ont, davantage que les autres langues romanes, remplacé les prépositions lexicales par des tournures plus complexes, les adverbres locatifs : (e) *so(b)* > *bajo* > *debajo de*, *por debajo de* ou encore (p) *até* > *até a*. D'autre part, en italien, roumain, portugais et espagnol sont apparues de nouvelles prépositions fonctionnelles : (i) *da*, (r) *la*, *pe*, (e, p) *para*.

5.2. Schéma évolutif

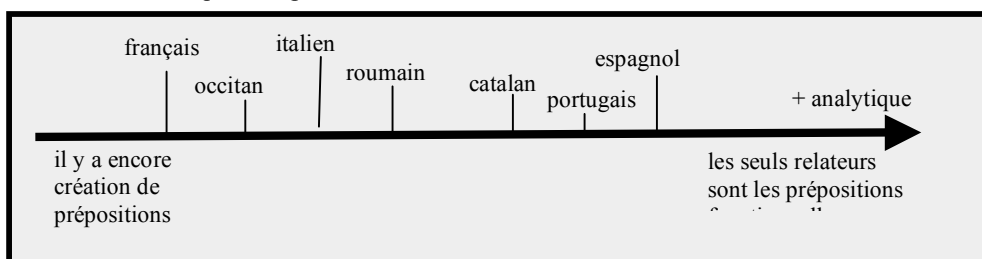


Évolution du synthétique à l'analytique

Le passage du synthétique (situation où les cas assurent le rôle de relateur, comme on le voit dans la figure ci-dessus) à l'analytique (situation où le rôle de relateur est assuré par des morphèmes libres, les prépositions fonctionnelles) s'explique assez bien. Un des facteurs est le syncrétisme : *la disparition progressive des cas*, dès leur apparition en indo-européen, pour des raisons complexes liant la morphologie (ils n'ont jamais recouvert la gamme entière des désinences possibles) et la phonétique (chute des consonnes finales, en particulier le -m de l'accusatif, repris en roumain par la préposition *pe*, en français par l'ordre des mots), *a favorisé une grammaticalisation plus poussée de certaines prépositions*. Par contraste, certaines prépositions lexicales comme (e) *tras*, (p) *até* ont eu tendance à devenir adverbiales, perdant leur capacité de rection, devenant surtout des unités sémantiques. Cela même tend à renforcer le rôle des prépositions fonctionnelles comme purs liens syntaxiques, ou mieux *outils grammaticaux*, les rapprochant du fonctionnement que peuvent avoir les *cas* dans d'autres langues.

5.3. Typologie (prépositionnelle) des langues romanes

Nous avons donc vu jusqu'ici divers outils de classement et de catégorisation des *types prépositionnels*, ainsi qu'une présentation des types présents dans chaque langue romane et des caractéristiques propres à chaque langue ou sous-groupe linguistique. Nous proposons maintenant d'en tirer parti afin de classer les langues romanes sur l'*échelle d'analytisme* proposée plus haut, qui rend compte de l'évolution de chacune depuis le latin, illustrant le caractère *continu* des différences entre les diverses langues romanes : elles forment bien des sous-groupes, mais il n'y a pas de cassure entre les différents sous-groupes. Comme la plupart des distinctions faites en linguistique, celle que nous présentons ici n'est donc pas discrète. C'est ce que l'on peut voir dans le schéma suivant :



6. Conclusion

Nous avons donc présenté dans cette étude une description des systèmes prépositionnels de plusieurs langues romanes, en cherchant à montrer les ressemblances et les divergences, d'une langue à l'autre. Nous avons proposé une typologie de ces langues, du synthétique à l'analytique, avec le français et l'espagnol aux deux bouts du continuum, et les autres langues romanes présentant des comportements intermédiaires. On pourra noter que ces hypothèses typologiques gagneraient à être confrontées à des études sur corpus pour toutes les langues, incluant des comparaisons de fréquence entre les divers types prépositionnels, d'une langue à l'autre. D'autre part, les langues à forte variabilité méritent une étude plus précise, dialecte par dialecte.

7. Bibliographie

- Bec, Pierre (1970-1971) : *Manuel pratique de philologie romane*. Paris : Picard.
- Blanche-Benveniste, Claire (2000) : *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- Cadiot, Pierre (1997) : *Les prépositions abstraites en français*. Paris : Armand Colin.
- Cervoni, Jean (1991) : *La préposition. Etude sémantique et pragmatique*. Paris, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Creissels, Denis (1995) : *Eléments de syntaxe générale*. Paris : PUF.
- Cuyckens, Hubert (1991) : Prepositions as a part of speech. In : *Linguistica Antverpiensia*, 107-127.
- Diez, Frédéric (1876) : *Grammaire des langues romanes*, vol. 3. Paris : A. Franck.
- Fiorentino, Giuliana (2003) : Oggetto preposizionale : ipotesi sul napoletano. In Maraschio Nicoletta, Teresa Poggi Salani (eds.) : *Italia linguistica anno mille, Italia linguistica anno duemila*. Roma : Bulzoni, 231-242.
- Gougenheim, Georges (1959) : Y a-t-il des prépositions vides en français?. In *Le Français Moderne*, n° 27, 1-25.
- Hopper, Paul (1991) : On some principles of grammaticization. In Elizabeth C. Traugott, Bernd Heine (eds.) : *Approaches to Grammaticalization*. Amsterdam: Benjamins, 17-35.
- Hopper, Paul, Elizabeth C. Traugott (1993) : *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Langacker, Ronald W. (1992) : Prepositions as Grammatical(izing) : Elements. In *Leuvense Bijdragen* 81, 287-309.
- Lazard, Gilbert (1994) : *L'actance*. Paris : PUF.
- Marchello-Nizia, Christiane (1999) : *Le français en diachronie*. Paris : Ophrys.
- Spang-Hanssen, Ebbe (1963) : *Les Prépositions incolores du français moderne*. Copenhagen: G. E. C. Gads Forlag.